

LE PETIT JOURNAL DE LA VALLA

Bulletin d'information municipal

Site : [Http://www.la-valla-en-gier.fr](http://www.la-valla-en-gier.fr)

N° 63 MARS 2017

LE MOT DU MAIRE

Du 13 au 21 janvier, voire plus pour certains, notre commune a été privée des réseaux téléphoniques, internet...ORANGE. Devant cet état de fait qui n'était pas le premier hélas (déjà en août 2015), j'ai, bien entendu, alerté les services de dépannage et d'astreinte. Le lundi 16 janvier, les communications n'étaient pas rétablies. J'ai contacté Le Progrès et la chaîne de télévision France 3 afin que nos problèmes soient portés à la connaissance du grand public. J'ai pris également contact avec M. Guillaume MICHEL, Directeur Régional adjoint, chargé des collectivités territoriales.

Le problème rencontré est une rupture du faisceau hertzien qui fonctionne par effet miroir et qui a été très difficile à rétablir à cause des conditions climatiques du moment.

Par courrier recommandé, j'ai demandé à la Direction Régionale un raccordement à la fibre optique urgent (Nous ne pouvons plus subir ce genre d'inconvénients). Copie de ce courrier a été adressée à notre Député F. ROCHEBLOINE, aux 3 sénateurs FOURNIER, VINCENT et CUKIERMAN, à Monsieur Le Préfet de la Loire, au Secrétaire général et Sous- Préfet Gérard LACROIX, au Président de Région Laurent WAUQUIEZ ainsi qu'à Bernard BONNE, Président du Conseil Départemental.

Le Député, la Sénatrice Mme CUKIERMAN, le Sénateur M. FOURNIER et le Président BONNE nous ont soutenus dans notre action en interpellant la Direction Régionale Mme FOUCRE, et le Directeur national. Cela a porté ses fruits puisque nous avons eu une réponse d'ORANGE nous annonçant la fibre optique entre Saint-Chamond et le relais autocommutateur de La Valla d'ici la fin du 1^{er} semestre 2017, la programmation à tous les abonnés étant prévue courant 2019.

C'est une bonne nouvelle car nous n'aurons plus ces pannes récurrentes et par ailleurs, cela améliorera considérablement le débit.

J'invite les 520 abonnés qui ont eu ce préjudice à appeler le 3900 afin d'obtenir un dédommagement.

Certaines personnes habitant la rue de l'Andéolaise se plaignent de la prolifération des chats sauvages dans ce secteur. Je constate d'ailleurs que certains les nourrissent ce qui favorise aussi leur sédentarité.

Devant cet état de fait, nous nous sommes rapprochés de la SPA de Brignais avec laquelle nous avons une convention de fourrière pour les chiens errants.

Cette procédure ne fonctionne pas pour les chats. Par contre, nous avons signé un partenariat avec eux pour une campagne de stérilisation auprès d'un vétérinaire de St-Chamond. Les frais sont couverts en partie par la SPA et en partie par la commune. Nous allons donc procéder à une campagne de capture pour stérilisation et ensuite ils seront relâchés.

Concernant les « bébés-chats » qui ne peuvent pas encore être stérilisés, nous faisons appel à de bonnes volontés pour les adopter.

Merci d'avance pour vos gestes d'amitié envers eux.

Encore une fois, des personnes se plaignent des déjections canines sur la Rue Marcellin Champagnat en direction de l'école. Il est navrant de constater que enfants, parents, grands-parents qui font l'effort de s'y rendre à pied pour la sécurité de tous soient importunés par ce genre de choses, avec les conséquences nauséabondes lorsqu'ensuite l'on monte dans son véhicule.

Je rappelle mon arrêté du 16 septembre 2015 et son article 3 qui prévoit une contravention de la 1^{ère} classe s'élevant à 38 €.

A toutes et à tous je souhaite un bon printemps.

Votre Maire
Jean Claude FLACHAT

MICRO CRECHE LA VALLA EN GIER

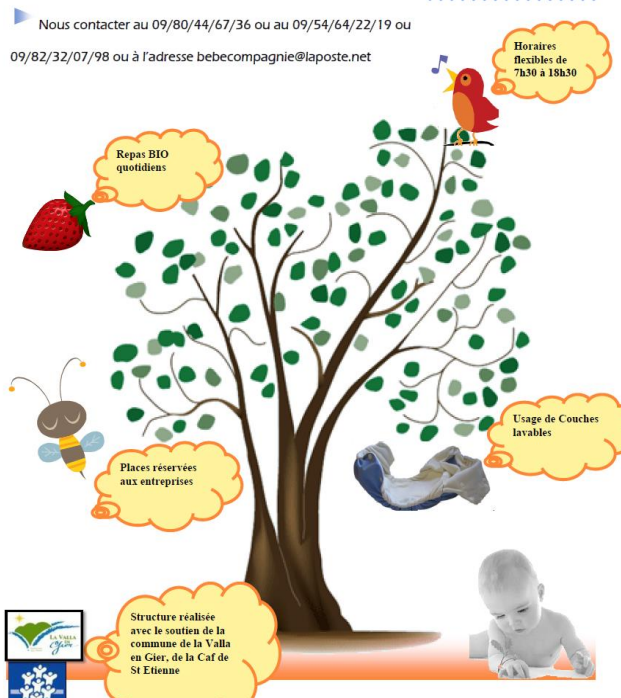
BEBE ET COMPAGNIE - LA CLÉ DES CHAMPS

Micro crèche la Clé des Champs pour bambins de 2 mois et demi à 3 ans, toute la semaine, et de 4 ans à 6 ans les mercredis et les vacances scolaires.



Micro crèche Bébé et Compagnie- La Clé des Champs
2 bis rue du Frère François 42131 La Valla en Gier
Structure Eco citoyenne et Eco Responsable

Pour toute demande d'inscription ,
Nous contacter au 09/80/44/67/36 ou au 09/54/64/22/19 ou
09/82/32/07/98 ou à l'adresse bebecompagnie@laposte.net



Structure Eco citoyenne et Eco Responsable

Pour toute demande d'inscription pour, vous pouvez d'ores et déjà nous contacter au
09.80.44.67.36 de 7h à 18h30

Et aussi au **09.54.64.22.19** à St Chamond ou
au **09.82.32.07.98** à Châteauneuf

bebecompagnie@laposte.net

Coordinatrice Bébé et Compagnie
Nathalie Fosse

TÉLÉTHON 2016

Grâce à une participation active, "la Valla Solidarité " a reversé à l'AFM TÉLÉTHON la somme de 4 856,80 € !!!

Tout d'abord un grand merci à tous les bénévoles sans lesquels cette belle manifestation de solidarité ne pourrait avoir lieu! Sans leur énergie, sans leur envie de donner de leur temps, sans leur générosité... Le TÉLÉTHON ne serait pas cette belle fête au profit de la recherche médicale.

Merci à tous les Vallauds et nos voisins qui sont venus passer un agréable moment de convivialité. Merci à leur générosité. Les sportifs ont pu découvrir le tennis de table ou affirmer leurs compétences. Cette animation organisée par les jeunes de notre commune, a récolté les sommes de 70 € (inscription) et 245 € (buvette). Merci pour leur implication.

Le vin chaud a accueilli nos convives venus apprécier la soupe aux choux. Puis ces derniers ont pu jouer aux cartes, au loto et à la tombola. De beaux et nombreux lots ont ravi les gagnants.

Des petites mains avaient confectionné des décorations de Noël: elles se sont vendues comme des "petits pains". Elles proposaient aux enfants de créer leurs propres décorations: ils ont été nombreux à apprécier cet atelier et ravis de repartir avec leur création !!!

Les plus courageux ont osé faire une balade en side car... c'était une expérience sympathique malgré le froid. La soirée s'est terminée par un bon plateau repas puis karaoké et bal. Jeunes et anciens se sont retrouvés au cours de cette journée de partage et de dons.

Vos sourires nous font chaud au cœur et nous donnent l'énergie pour préparer la prochaine édition. Toute personne souhaitant nous rejoindre sera accueillie à «bras ouverts».

Le bénéfice en détail :

Buvette samedi: 808,54€. Buvette vendredi: 245€
Vin chaud : 146€. Soupe aux choux : 1.204,57€
Repas du soir: 722€. Tennis: 70€. Belote: 154,60€
Loto: 240€. Tombola: 807,30€ Moto side car 38€
Loisirs créatifs 180,79€.

Merci et à bientôt. Véronique Blazy, Foucaut

COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a organisé son Assemblée Générale le Vendredi 27 Janvier.

A l'ordre du jour, la présentation du rapport moral et financier sur les activités réalisées en 2016 et l'annonce des projets de 2017. Une année 2016 qui s'est bouclée financièrement sur une note positive, ce qui est encourageant pour les investissements des animations de 2017.

C'est avec plaisir que l'on a accueilli la venue de deux nouveaux membres associés, Madame Véronique BONCHE et Monsieur Lucien CERVANTÈS.



Les Membres du Comité des Fêtes

PROGRAMME 2017

Fête de la Musique : le Vendredi 17 juin 2017. Nous invitons tous les musiciens amateurs désirant y participer à nous contacter sans attendre.

Fête de la Chèvre : Déjà en préparation, elle aura lieu, comme toujours le dernier dimanche d'août soit le **Dimanche 27 août 2017**.

Le Repas Savoyard : aura lieu le **samedi 4 novembre 2017**. A noter pour vos réservations.

Comme chaque année, nous invitons toutes les personnes désirant participer à nos activités en tant qu'acteur ou bénévole, de nous rejoindre sans hésiter, elles seront les bienvenues.

Pour nous contacter, soit en mairie au 07.77.36.08.58 ou Michel LEGRAND au 06.59.33.42.32.

CHORALE L'ANDEOLAISE

Activités de l'Association

1) Moment musical du 14 décembre dernier : un beau succès avec la présence des choristes du Centre Musical Municipal de Roche la Molière



Ensemble Musical Municipal de Roche la Molière et de la Valla

2) Participation au repas des Anciens le **dimanche 30 avril** prochain : la chorale interprétera quelques chants de son répertoire.

3) Participation à la célébration souvenir à la stèle Henri Tronel le **vendredi 9 juin**.

4) Notre grand concert annuel à la chapelle de LEYTRA le **vendredi 7 juillet** à 19h. Entrée libre.



Chorale de la Valla en Gier

Rappel : répétitions, hors vacances scolaires, le mardi de 20h à 21h30 salle Renée Peillon.

Contact : Jean-Paul Tardy : 04 77 20 01 75

Pour conclure citons les paroles de Patrick Goin, actuel président des Centres Musicaux de France-Musique Actuelles (CMF-MA)

« La musique n'est ni professionnelle, ni amateur, elle est conviviale ». C'est notre philosophie.



Assemblée générale de l'Amicale des Vallauds.

Ce samedi soir 28 janvier 2017 s'est déroulée l'assemblée générale de l'Amicale des Vallauds. Le président Robert FARA a présenté le bilan moral. Il se félicite du nombre d'adhérents s'élevant à 62 inscriptions pour cette année 2017.

Le Maire Jean Claude FLACHAT a félicité l'ensemble des responsables pour la bonne marche de l'amicale et de son ambiance très conviviale.



L'équipe du Bureau

Madame Marie BADARD et Monsieur Alain CONSORTI furent remerciés pour leur disponibilité, ainsi que l'équipe des jeunes, Adrien JOUVE, Pierre DURIEU, toujours très motivés dans la poursuite de leur action et leur engagement dans les animations.

Jérémy POYETTON trésorier, et Jean GALANIS secrétaire, ont exposé un bilan financier équilibré.

Comme à son habitude la soirée se termina entre sociétaires par des parties de cartes et le verre de l'amitié.

Association familles Rurales

La Maison des Trolls

afrlavallaengier@orange.fr

<http://www.famillesrurales.org/la-valla-en-gier>

SOIREE DEBAT SUR LE HARCELEMENT

Le harcèlement est, sera ou a été une question d'actualité. Cela reste l'affaire de tous

Quelles formes le harcèlement peut-il prendre?

Comment le reconnaître, le prévenir et le traiter?

Comment en tant que parent faut-il réagir?

Comment aider son enfant à y faire face?

Pour les parents seulement, nous vous proposons de venir échanger et de poser vos questions sur ce thème avec un intervenant gendarme de la brigade juvénile de la Loire et un psychologue

Le **lundi 3 avril** à 19h30 dans les locaux de l'école

Pour les enfants seulement: Intervention pendant le temps scolaire (mêmes intervenants).

Le **Vendredi 24 mars** pour les enfants des classes de CP/CE1/CE2/et CM.

REPAS DANSANT

L'AFR organise un repas dansant le **samedi 25 mars** à la salle polyvalente à 20h00

Musique par le groupe GIBUS et repas (bœuf bourguignon/riz...)

Tarifs de 18€ à 5€ selon les âges / réservation obligatoire avant le 13 mars

Renseignements au 0477200992 ou sur le site

Inscription : <https://goo.gl/l9pd2z>

ou feuille d'inscription sur site.

LE JOURNAL DES GZZ

Le groupe des grandes GZZ met en avant leur compétences journalistiques en publiant tous les mois un petit quotidien « v'lla l'info »

Au programme : des infos sur le village, la société ; des enquêtes ; des interviews ; des jeux divers...

LES ACTIVITES DU CENTRE PERISCOLAIRE ET DU CENTRE DE LOISIRS

Pour connaître les dates des vacances, les dates d'ouverture et de fermeture de la structure, les activités proposées n'oubliez pas de consulter le site

<http://www.famillesrurales.org/la-valla-en-gier>

L'AFR de la Valla en Gier organise

UN REPAS DANSANT

Le samedi 25 mars
à la salle polyvalente à 20h00

Repas :
Verre de kir ou
jus de fruit
Bœuf
bourguignon / riz
Fromage blanc ou
Tarte à la pomme

Tarifs
Adultes et enfants de
12 ans et plus : 10€
Enfants de 6-11 ans :
8€
Moins de 6 ans : 5€

Musique par le
groupe GIBUS
Pop rock

Renseignements au centre
AFR ou site internet

ÉCOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES



PARCOURS MARCELLIN : LE REVE CONTINUE...

Vendredi 10 février, les élèves de l'école Notre-Dame des Victoires ont vécu le troisième temps fort de l'année du Parcours Marcellin sur le thème de l'année « Vis le rêve ».

C'est à partir de deux contes, L'étoile de Laura pour les plus petits et Le Rêve du pauvre homme pour les plus grands, que le rêve de Marcellin a été travaillé. En effet, Marcellin rêvait de partir de l'autre côté du monde pour que chaque enfant sache qu'il était aimé et pour que chacun d'entre eux ait la possibilité d'aller à l'école. Or, même s'il n'a pas pu partir, Marcellin n'a pas eu besoin d'aller très loin pour voir son rêve se réaliser malgré tout grâce aux communautés de frères qui ont vu le jour dans de très nombreux pays.

La mission des élèves était de réaliser un attrape-rêve collectif. Chaque plume portait un message écrit par les élèves, des mots d'amitié, de partage, de solidarité, de simplicité, de tolérance, de paix. Messages qui ont été présentés classe par classe lors du rassemblement collectif.



S'en est suivie la lecture d'une histoire autour des Rois Mages en lien avec l'Épiphanie, fête liturgique de cette période, puis la matinée s'est terminée par le chant « Chaque enfant est une étoile ».

Une fois de plus, ce temps fort a donné l'occasion à nos élèves de réfléchir sur des situations

positives qu'ils aiment vivre, de développer le travail coopératif et d'expérimenter la richesse de la diversité.



A NOTER :

Matinée Portes ouvertes : samedi 25 mars de 9h30 à 12h.

Temps fort + Repas pain-pomme :
vendredi 14 avril.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne du site Internet de l'école:

www.maristes-ndv42.com.

Bonne visite!"

LACIM

Les amis d'un coin de l'Inde et du Monde

Un nouveau jumelage au Niger nous a été attribué par le Comité de Croizet. Il s'agit d'un petit village, MADINA-BANIKOUBEY, 230 habitants, dans la région de Dosso comme notre précédent jumelage. L'agriculture et l'élevage sont leurs principales activités. Ce village a des besoins divers comme le fonçage d'un puits, la reconstitution du cheptel de chèvres, la construction d'un moulin... mais c'est par l'alphabétisation des femmes que notre action va débiter. Elles sont une trentaine de 15 à 45 ans à souhaiter participer à cette action.

Comme chaque année, la vente des fleurs aura lieu le dernier week-end de mai soit les 26 et 27 mai.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour les aider, les permanences ont lieu à la mairie tous les 2èmes dimanches du mois. Tout don, même occasionnel et sans minimum requis est le bienvenu.

Vous pouvez aussi appeler Mme BADARD au 04-77-20-02-94 ou Mme FREYCON au 04-77-20-05-88.

Site internet : www.lacim.fr

A.C.C.A

L'ACCA de LA VALLA EN GIER

Organise un concours de
BELOTTE ET COINCHE

LE DIMANCHE 12 MARS
A 14H30

SALLE POLYVALENTE

MISE 10 euros

1^{er} PRIX concours de coince

½ CHEVREUIL

1^{er} PRIX concours de belote

½ CHEVREUIL

Autres Lots : Nombreux morceaux de choix de chevreuils. Saucisses, bouteilles etc...

Tous les joueurs seront primés.

ACCA NOTE IMPORTANTE

Pour les chasseurs n'ayant pas encore rendu leur tableau de chasse, merci de le faire parvenir au président impérativement avant le 12 Mars 2017

A.C.U.F

Les Anciens Combattants font leur **Assemblée Générale le dimanche 19 mars 2017 à la salle polyvalente de La Valla en Gier à 10h.**

Nous remercions les personnes qui ont participé au concours de coinche et de belote. Elles nous permettent de faire notre Devoir de mémoire dans les fêtes patriotiques afin que l'on n'oublie pas les victimes de guerre qui nous ont préservé notre liberté.

Pour nous aider à faire ce Devoir, nous lançons un appel aux bonnes volontés, aussi bien aux jeunes qu'aux familles.

Merci de votre coopération.

Les Anciens Combattants de La Valla en Gier.



Participants aux concours



L'ACUF de La Valla/Tarentaise propose une sortie en Ardèche à bord du petit train « Le Mastrou » le **jeudi 8 juin 2017**. Départ de La Valla à 6h25. Déjeuner au restaurant.
Renseignements au 04 77 31 30 51.

BICENTENAIRE DE LA FONDATION DE L'INSTITUT DES FRERES MARISTES

Le 2 Janvier 1817, Marcellin CHAMPAGNAT fondait à LA VALLA EN GIER l'Institut des Frères Maristes dans le bâtiment récemment rénové à côté de l'école Notre Dame des Victoires.

Marcellin avait été ordonné prêtre en 1816 et nommé vicaire à LA VALLA EN GIER. Très vite il s'est rendu compte que les enfants avaient besoin d'être enseignés ainsi que sur le domaine religieux.



Notre Dame de l'Hermitage

Quelques jeunes de LA VALLA EN GIER le rejoignent et deviennent les premiers frères maristes. De jour en jour l'institut grandit. Il doit quitter LA VALLA EN GIER pour s'installer à Notre Dame de l'Hermitage. Son rayonnement devient mondial avec plusieurs milliers de frères et des centaines d'établissements scolaires à travers les cinq continents.

D'ailleurs plusieurs communautés à travers le monde ont pris comme nom : LA VALLA.

Le 18 Avril 1999, le Pape Jean Paul II le proclame SAINT. Plusieurs d'entre nous étaient présents sur la place Saint-Pierre noire de pèlerins. Moment intense pour le monde mariste.

En ce 2 Janvier 2017, la commémoration du bicentenaire a été l'occasion d'accueillir sur notre village beaucoup de personnes de plusieurs pays et notamment l'évêque de Saint-Etienne, Monseigneur Sylvain BATAILLE.

Merci à la communauté des frères de LA VALLA pour cet instant de partage et plus particulièrement au frère Michel MOREL qui a été la cheville ouvrière de cet évènement.

INFORMATIONS SPORTIVES

TENNIS DE TABLE



Bonjour à tous,

Cette année 2017 est marquée notamment par les 30 ans du tennis de table de la Valla. A cette occasion, de nombreuses animations sont prévues, notamment un tournoi de tennis de table organisé avec les anciens licenciés du club, un bal, une éventuelle animation pour la fête de la chèvre et des tournois de foot.

Cette année 2017 marque aussi la montée en troisième division de notre équipe n°2. A cette occasion, un nouveau nom s'inscrit sur les feuilles de match : Noa AFONSO DA CUNHA, jeune vallaud arrivé au club à la rentrée 2016. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous, et lui souhaitons une bonne intégration dans l'équipe.

Résultats :

Équipe 1, deuxième division : une 4^e place dans sa poule

Équipe 2, dernière place exæquo, elle joue son maintien en troisième division dans les prochaines journées de championnat.

Merci d'avoir lu cet article, et nous espérons vous voir lors des prochaines journées pour soutenir nos équipes.

Florent DURIEU

Secrétaire AS LA VALLA EN GIER TT

06.42.74.72.32

duflo42@hotmail.fr

ZUMBA

Le premier stage de zumba a eu lieu le dimanche 19 février 2017 de 10h à 12h00 à la salle polyvalente.

D'autres stages sont prévus les dimanches :

19 mars 2017 23 avril 2017

21 Mai 2017 18 Juin 2017

28^{ème} RALLYE PAYS DU GIER



Samedi 18 Mars 2017 (Spéciale 5-8 Le Collet de Doizieux > Doizieux > La Valla en Gier par Le Planil):

2 passages sur La Valla : à 11h24 et à 16h58.

La route sera fermée 1 heure avant chaque passage. Un courrier d'information a été adressé aux riverains afin qu'ils connaissent les modalités de passage et la démarche à suivre pour être escortés jusqu'à leur domicile.

Les jours de reconnaissances s'effectueront sur routes ouvertes dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter les jours de reconnaissances, le code de la route, la vitesse et le bruit, sous la surveillance de l'organisateur. Le nombre de passages de reconnaissance est limité à 3 au maximum et s'effectueront les :

Samedi 11 Mars, dimanche 12 Mars et le jeudi 16 Mars 2017 de 8h00 à 20h00

Il appartient à chacun de prendre ses dispositions pour ne pas avoir à circuler pendant l'usage privatif de la route et d'éviter toutes divagations d'animaux, afin de prévenir tout accident.

<http://www.asadelaloire.com/programme-rallye/>

INFORMATIONS MUNICIPALES

BANQUET DES ANCIENS

**Le banquet des Anciens aura lieu
le Dimanche 30 avril 2017
Salle Polyvalente de La Valla**

NOS AMIS LES BÊTES



CONVENTION avec la SPA

Une convention lie la commune avec la SPA de Brignais. Pour la sécurité de chacun, tout animal errant doit être signalé directement à la SPA au : 04.78.38.71.71

La fourrière est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 11h à 17h30. En dehors de ces heures d'ouverture, les animaux errants peuvent être déposés dans le box à l'entrée du refuge.

RAPPEL AU SUJET DES CHATS ET CHIENS ERRANTS

Nous vous rappelons que le code rural interdit la divagation de nos animaux domestiques sur la voie publique. Pour le bien-être de tous (des animaux et des personnes), nous vous demandons de les surveiller et les empêcher de divaguer sur les routes ou encore sur la propriété d'autrui.

Les Maires peuvent faire procéder à la capture : mis en fourrière, ils sont gardés 4 jours s'ils sont identifiés, ils ne peuvent être rendus que sur présentation d'une attestation d'identité.

UN PEU DE CIVISMESVP



Vos chiens sont vos amis, mais aussi les nôtres. C'est pour cela que la municipalité a créé

une canisette à proximité du nouveau parking sous le village. Cet espace est nettoyé hebdomadairement par les services techniques.

Néanmoins, **des personnes se plaignent des déjections canines sur la Rue Marcellin Champagnat en direction de l'école.**

Il est navrant de constater que enfants, parents, grands-parents qui font l'effort de s'y rendre à pied pour la sécurité de tous soient importunés par ce genre de choses, avec les conséquences nauséabondes lorsqu'ensuite l'on monte dans son véhicule.

BIBLIOTHÈQUE



1/ 95 nouveautés viennent d'être achetées par la commune : romans jeunesse, romans adultes, albums enfants, BD enfants, livres gros caractères etc... De plus, l'équipe de la bibliothèque ira chercher courant mars 400 ouvrages à la médiathèque de Bourg Argental. Venez partager des lectures réjouissantes !



Des lectrices assidues

2/ La médiathèque de Saint-Chamond a pu enfin intégrer le Réseau Itinérances fin 2016. La navette hebdomadaire qui vient à la bibliothèque de La Valla en Gier tous les mardis permet donc dorénavant

- de rendre vos documents éventuellement empruntés dans toutes les bibliothèques du réseau

- faire venir des documents actuellement en prêt dans les autres bibliothèques du réseau que vous avez réservés.

3/ Merci de noter les prochaines permanences.

Permanence les samedis de 10 h à 11 h :

29 Avril 27 Mai 24 Juin

Permanence bibliothèque:

Mardi : 15h30 à 17h30

Mercredi : de 17h à 18h

Vendredi : 19h à 20h

Pas de permanence pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez nous joindre

04.77.94.47.38 ou 04.77.36.08.58

✉ bibliothequelavallaengier@orange.fr

Nathalie SALQUE.

**QUALITE DU RESEAU
TELEPHONIQUE MOBILE DANS LA
LOIRE**



Observatoire de
la couverture
téléphonique
mobile dans la
Loire

**ABSENCE DE
RESEAU**

DECLAREZ

VOTRE LIEU D'HABITATION OU DE TRAVAIL

En partenariat avec le département de la Loire, un site internet a été créé pour identifier les zones non ou mal couvertes par les opérateurs téléphoniques.

En moins d'une minute,

faites remonter vos problèmes sur :

www.couverturemobile42.fr

Vous le savez, l'enjeu de la qualité du réseau téléphonique mobile dans la Loire est un sujet

récurrent dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Dans notre département, la question des zones « grises », au sein desquelles le réseau est défaillant, est encore très présente. Face à cela, les pouvoirs publics, et notamment le conseil départemental, ont souhaité se mobiliser.

Ainsi, en partenariat direct avec le département de la Loire, nous avons élaboré un site internet (www.couverturemobile42.fr) qui vise à répertorier les zones non ou mal couvertes pour chaque opérateur téléphonique. En nous appuyant sur les constats des habitants de nos communes, nous construisons au fil des jours une carte collaborative, dont les résultats seront transmis au département. Celle-ci sera d'autant plus intéressante lorsque de nombreuses communes auront participé à notre démarche.

Ce site internet permet à chaque personne de déclarer très facilement, en moins d'une minute, l'absence de réseau téléphonique, que ce soit chez lui, à son lieu de travail, ou à tout autre endroit.

Vous le savez, la principale difficulté des pouvoirs publics réside dans l'incapacité à bénéficier de données précises, par hameau et par opérateur, afin d'apporter des réponses ciblées.

Plus les Ligériens se rendront sur le site, plus le nombre d'informations collectées sera important. Les services départementaux pourront alors travailler finement ces données et, le cas échéant, apporter des réponses de politique publique.

**BENEFICIEZ
D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT
DE RENOV' ACTIONS 42**



Une nouvelle plateforme de rénovation énergétique à votre disposition sur le territoire...

La plateforme de rénovation énergétique ligérienne, gérée par ALEC42, fédère les

collectivités de la Loire, les professionnels du bâtiment et les organismes bancaires.



La communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole est un acteur important de la nouvelle plateforme de rénovation énergétique ligérienne.

Dans le cadre de la démarche Territoire à Energie POSitive (TEPOS) engagée par Saint-Etienne Métropole et le Parc Naturel Régional du Pilat, les objectifs définis sont de **rénover 75% des logements du territoire**, en priorisant ceux construits avant 1975. Actuellement, **le secteur résidentiel est le second poste consommateur d'énergie** du territoire après celui des transports. C'est dans ce contexte que Saint-Etienne Métropole a décidé, à travers ce nouveau guichet unique, de poursuivre l'objectif de réduction de la consommation d'énergie des logements d'ici 2050.

Comment contacter Rénov'actions 42 ?

- Un numéro unique : 04 77 41 41 25
- Un portail d'information : www.renovactions42.org

- un lieu d'accueil, la Maison de l'habitat et du logement située 20 A rue Balaÿ à Saint Etienne

Comment ça marche ?

Le conseiller de **Rénov'actions 42** aide les propriétaires à monter un dossier pour financer leurs projets :

- Il réalise une évaluation de vos consommations et vous aide à cibler les actions à conduire en priorité pour améliorer la performance énergétique de votre logement.
 - Il vous oriente vers des professionnels référencés « Rénov'actions42 ».
 - Il vous accompagne dans le montage des dossiers de financement en optimisant les dispositifs d'aides publiques et vous oriente vers les banques partenaires de l'opération.
- Une fois les devis signés, vous pouvez lancer les travaux.

LA VALLA EN GIER AU SEIN DE LA COMMUNAUTE URBAINE

Devenue Communauté Urbaine, Saint-Etienne Métropole exerce désormais de nouvelles missions en lieu et place des communes comme la voirie ou l'alimentation en eau potable. Mais la commune, confortée dans son rôle de proximité, reste votre interlocuteur.

De Communauté d'Agglomération, Saint-Etienne Métropole a évolué en Communauté Urbaine en janvier 2016. Un seul mot change... et tout change ! En effet, avec cette modification statutaire, la voirie et l'alimentation en eau potable sont devenues des compétences communautaires.

Ces missions de service public sont désormais assurées par Saint Etienne Métropole au même titre que la gestion des déchets, le transport public et scolaire ou encore l'assainissement. Exercer ces compétences à l'échelon intercommunal permet de mutualiser des moyens et donne à l'action publique une plus grande cohérence à l'échelle du territoire.

Des services décentralisés pour agir au plus près des communes.

Afin d'assumer ses nouvelles compétences, Saint-Etienne Métropole a adapté son organisation. Depuis le 1^{er} juillet, la Communauté Urbaine s'appuie sur des services décentralisés pour agir au plus près des communes.

3 territoires de proximité ont été créés, l'un dans l'Ondaine, l'autre sur le bassin du Furan et un dernier sur Gier, auquel est rattachée la commune de La Valla en Gier. Cette organisation permet à la Communauté Urbaine de gérer et piloter au plus près des communes les travaux courants en matière de voirie, d'eau potable ou encore d'assainissement.

La commune confortée dans ses missions de proximité

Comme le stipule le Pacte Métropolitain stéphanois adopté et paraphé en juin 2015 par les 45 maires de l'agglomération, la commune garde une place prépondérante au sein de la Communauté urbaine. D'abord, un certain nombre de missions, qui exigent une grande proximité, restent du ressort de la commune.

Ainsi, en matière de voirie, c'est le cas du nettoyage, du déneigement, de l'élagage, de l'éclairage public, du fleurissement. Ensuite, le maire de la commune conserve son pouvoir de décision en matière de voirie.

C'est bien l'équipe municipale qui continuera à proposer les travaux sur les voiries communautaires dites « de proximité » qui constituent plus de 90 % du réseau. Saint-Etienne Métropole arrivera en soutien de la commune pour conduire les études, l'ingénierie, le suivi des travaux.

Enfin, la mairie reste votre interlocuteur pour toute question relative à l'eau potable ou à la voirie et se charge de faire le lien avec les services de Saint-Etienne Métropole.

Saint-Etienne Métropole grandit !

8 nouvelles communes rejoignent Saint-Etienne Métropole au 1^{er} janvier 2017, dans le cadre du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

Il s'agit de Saint-Galmier, Saint-Bonnet-les-Oules, Chamboeuf, La Gimond, Saint-Maurice-en-Gourgois, Saint-Nizier-de-Fornas, Aboën et Rozier-Côtes-d'Aurec.

Le nombre de communes de la Communauté Urbaine passe ainsi de 45 à 53 et sa population de 390500 à 403000 habitants.

Objectif : Métropole !

L'évolution en Communauté Urbaine n'est qu'une étape. L'ambition portée par le Président, Gaël PERDRIAU, et l'ensemble des élus, est d'atteindre, rapidement, le statut de Métropole.

Cette ambition devient une réalité : l'Assemblée nationale a voté mi-décembre la loi relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain qui permet cette évolution. L'enjeu est d'intégrer le cercle restreint des très grandes agglomérations françaises pour exister, aux côtés des Métropoles lyonnaises et grenobloises, au sein de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

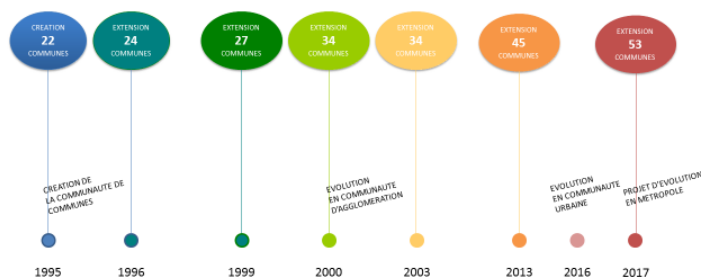
Il est aussi de mieux peser sur les décisions nationales et de devenir un interlocuteur privilégié de l'Etat, notamment sur les politiques de développement économique.

La loi pourrait être promulguée en début d'année et la Communauté Urbaine évoluer en Métropole, via un décret ministériel, dans le courant de l'année 2017.

Alors Saint-Etienne Métropole n'aura jamais aussi bien porté son nom !

Saint-Etienne Métropole, repères au 1^{er} janvier 2017
Communes membres : 53
Population : 402859 habitants
Superficie : 723,5 km²

L'ÉVOLUTION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE



ACCUEIL DES DEMANDEURS DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ.

Suite à la circulaire préfectorale du 22/11/2016, les communes non équipées de dispositifs de recueil pour les passeports, comme c'est le cas de La Valla en Gier, se verront déchargées de la tâche d'accueil des demandeurs de cartes nationales d'identité. Cela devrait être effectif au 21 mars 2017 pour notre département.

Cependant, afin de conserver le contact avec les usages et d'assurer ainsi un service de proximité, nous avons fait le choix de mettre en place un service d'accompagnement qui

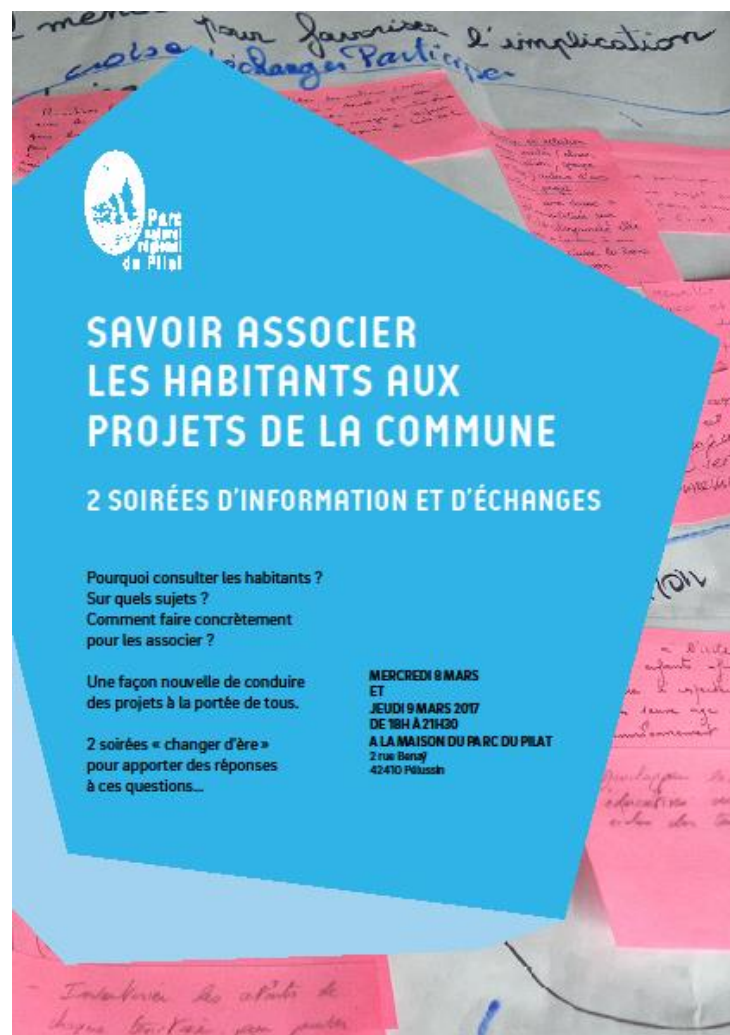
permettra donc de venir effectuer les pré-demandes en ligne.

Le secrétariat de mairie.

PARC DU PILAT



Soirées d'information et d'échanges
Mercredi 8 Mars et jeudi 9 mars 2017
A la maison du Pilat



A la maison du Parc du Pilat
Moulin de virieu -
2 rue Benaÿ - 42410 Pélussin
Accueil administratif : 04 74 87 52 01
Accueil touristique : 04 74 87 52 00
www.parc-naturel-pilat.fr/contact.html

VIE PRATIQUE

TARIF SALLE POLYVALENTE ET SALLE RENEE PEILLON

La réservation de la salle devient ferme et irrévocable (sauf cas de force majeure) après le paiement d'un acompte égal à 50 % du tarif de location.

Les tarifs changent au 1^{er} Janvier 2016, ils seront les suivants :

RECENSEMENT

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire inscrire entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permise de conduire, conduite accompagnée, baccalauréat, CAP etc... Se présenter en Mairie avec le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage sans un représentant légal a pour obligation de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

LUDOBUS

Horaires de passage : 11h à 12 h

Parking Marcellin Champagnat

Jeudi 16 Mars 2017

Jeudi 13 avril 2017

Jeudi 11 mai 2017

Jeudi 8 juin 2017

Jeudi 6 juillet 2017

LIGNE DE MARCHÉ LA VALLA - SAINT CHAMOND

Aller :

8H30 Place de la Mairie

8H35 Barrage de la Rive

8H45 Place Germain Morel

Retour:

11H30 Gare Routière (Place Jean Moulin)

11H40 Barrage de la Rive

11H45 Place de la Mairie.

Calendrier de Mars 2017 à Juin 2017

Jeudi 02 Mars

Jeudi 16 mars

Jeudi 30 mars

Jeudi 13 avril

Jeudi 27 avril

Jeudi 11 mai

Jeudi 8 Juin

Jeudi 22 juin

	SP	SRP	SP + SRP
Caution	230 €	230 €	230 €
Location aux particuliers	280 €	120 €	330 €
Apéritif	80 €	40 €	NON
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €
Location du samedi soir au lundi matin (<i>si pas de tennis de table ou autre manifestation le dimanche matin</i>)	400€	NON	NON
Location aux associations	190 €	120 €	230 €
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €

SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

La commune de La Valla-en-Gier adhère au système d'alerte automatisée mis en place par le Syndicat Intercommunal du Pays de Gier.

Ce service nous permettra de vous alerter en cas d'événements majeurs se produisant sur notre commune (alertes météo, problèmes sanitaires, etc. ...).

Nous utiliserons différents moyens de communication (téléphone fixe, portable et e.mail).

Aussi, si vous êtes intéressés, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer vos coordonnées soit par mail soit en remplissant l'imprimé joint au petit journal et en nous le retournant en mairie.

DÉCHÈTERIES

Horaires d'ouverture de la déchèterie

Période d'été 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi: Fermé le matin : 14h à 19h

Mardi au vendredi: 10h à 12h-14h à 19h

Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 19h

Dimanche : 9h30 à 12h Fermé Ap-midi.

Période d'hiver du 1^{er} Nov Au 31 mars

Horaires identiques, **fermeture à 18h.**

Déchèteries fermées les jours fériés.

CORRESPONDANCE DE PRESSE

ANNIE PRAT

Pour la contacter

☎ : 04 77 20 06 65

☎ : 06 60 32 22 59

✉ prat.annie42@orange.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Fermeture exceptionnelle de la Marie le jeudi 06 Avril

Lundi et Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 8h00 à 12h

Sauf le premier mercredi du mois

Jeudi : 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

☎ **04.77.36.08.58**

✉ communelavallaengier@orange.fr

NOS COMMERCES DE PROXIMITE



ÉPICERIE PRIMEUR

Possibilité de livraison à domicile.

Sylvie

☎ **06.67.66.90.12.**

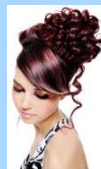


BUREAU DE POSTE et CAFÉ DE LA POSTE

Les Matins de 7h30 à 13h30.

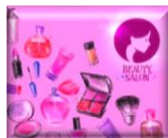
Gilles VAUDOIRE

☎ **04.77.20.02.30**



COIFFURE : Le Salon de Virginie

☎ **04.77.20.01.15.**



NOUVEAUTE

Beauté Nature

Esthétique au Salon de virginie

Sonia Faure

☎ : **06.70.70.86.46**



ATELIER POTERIE :

La Gerbe

Françoise SAVARINO

☎ **04.77.20.00.03.**



AUBERGE DE LA JASSERIE

Commune de la Valla en Gier

Alain & Jean-Marc MASSON

42660 LE BESSAT

☎ **04.77.20.40.16**



BOULANGERIE L'épi Vallaud

Adeline et Nicolas RIFELDE

☎ **09.53.59.25.20**



AUBERGE DE LA BARBANCHE

Madame et Monsieur Christian BRUN

Le Plateau de la Barbanche

La Valla-en-Gier

42100 SAINT-ETIENNE

Fermé le mardi

☎ 04.77.20.40.43

aubergebarbanche@orange.fr



BAR/RESTAURANT "LE PETIT BOURGET"

Téléphone Fixe: 09 84 23 63 45

Téléphone Portable: 06 33 01 62 74

Site Internet: www.lepetitbourget.com

*Les commerçants ou artisans de notre commune
désirant être inscrit sur la liste de proximité sont
invité à nous transmettre leurs coordonnées en mairie.*

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

DREVET Liliouan, La Croix du Sabot, né le 10 Novembre à Saint-Chamond.

RIFELDE Léo, 2 Rue de Luzernod, né le 23 février à Saint-Chamond.

MARIAGE

Samuel BERGER et Béatrice Marie-Thérèse Odette FLABEL, Lotissement Les Terrasses de Leytra, le 17 décembre 2016

DECES

FREYCON Marcel Régis Marc, La Combette, décédé le 28 Janvier 2017

TRANSCRIPTION DE DECES

CÔTE Georges Marius François, La Rive, décédé le 08 Février 2017 à Saint-Chamond

INHUMATIONS

FRÉCON Marie Louise Noélie, décédée le 27 Novembre 2016 à Saint-Chamond

BRET Etienne Marie, décédé le 11 Février 2017 à Bron (Rhône).

Pour des raisons d'économie substantielles, Le petit journal est imprimé en noir et blanc. Vous pouvez le retrouver en couleur sur le site.

Disponible sur Site : <http://www.la-valla-en-gier.fr>

Dépôt légal : Mars 2017- Imprimé en France - Imprimeur :
Mairie de La Valla-en-Gier 42131 - Directeur publication et
Rédacteur en chef : Michel LEGRAND